Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 38 (1900)

Heft: 26

Artikel: Le petit soulier de l'impératrice

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198226

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

» Une princesse galante amena, sous le règne de Charles VI, la mode d'avoir les épaules et la gorge découvertes. On adopta des bonnets en forme de cornes; on les porta si hautes et si larges, qu'il fallut agrandir les portes des appartements. C'est de ces cornes qu'est venu le nom de cornettes.

» Les manches des robes étaient déchiquetées et pendaient jusqu'à terre. On fortifia les chaperons par devant, avec des pièces de cuir et plusieurs cercles de baleine pour leur donner de la consistance ; c'était une espèce d'entonnoir dans lequel le buste des femmes se trouvait enfermé. A cette même époque, commencèrent à se multiplier les bonnets en pain de sucre, auxquels on attachait un voile qui pendait plus ou moins bas, selon la qualité de la personne qui le portait. Ces bonnets s'appelaient hennins; ils devinrent d'une hauteur si extravagante, qu'ils avaient quelquefois plus d'une aune de longueur.

» Comme on passe souvent d'une extrémité à l'autre, sous Louis XI, on adopta des bonnets si bas, et l'on aplatit tellement la coiffure, que les femmes semblaient avoir la tête rasée.

» Mais souvent l'amour de la nouveauté enfanta l'oubli des sentiments les plus doux.

- » Ainsi, jadis, l'Opéra ayant été consumé par un incendie qui coûta la vie à une foule d'infortunés, on vit, quelques jours après, la couleur feu-d'Opéra devenir la couleur à la mode. On se parait du souvenir affreux d'hommes brûlés vivants!
- » En 1789, les femmes portèrent des boucles d'oreilles et des bagues dans lesquelles elles avaient fait enchâsser des pierres de la Bastille. Elles appelaient cela des bijoux à la constitution.
- » Avant cette époque, on les avait vues aller chercher la couleur de leurs rubans jusque dans les déjections d'un enfant royal. La couleur caca-dauphin orna toutes les parures, et ce mot que l'on retrace aujourd'hui avec répugnance, était sur les lèvres roses de toutes les coquettes.
- » En 1666, la mode s'établit à la cour de Louis XIV d'étudier les mathématiques. Les dames ne parlaient plus que problèmes, théorèmes, équations, triangles, pentagones. Un pauvre jeune homme qui venait avec les plus jolis madrigaux était éconduit sans rémission, tandis qu'un vieux mathématicien chauve et édenté était comblé de caresses.
- » Et qui croirait qu'il y eût un temps où la mode fut de se faire saigner à outrance? On estimait alors les teints pâles et les airs languissants. Ce sont les coquettes qui furent les premiers ministres de la mode. Qu'une jolie femme un peu célèbre ait les yeux bleus, les femmes aux yeux bruns n'oseront plus se montrer. Qui inventa la poudre pour les cheveux? Une femme sans doute qui, de bonne heure, eut des cheveux blancs. Elle voulut que toutes les autres parussent vieilles, afin de déguiser chez elle les ravages du temps. »

Les maris qui liront ce qui précède ne tarderont sans doute pas à redoubler d'aimables procédés envers leurs épouses, car chacun d'eux ne pourra s'empêcher de reconnaître que malgré ses chapeaux, où s'étagent à l'envi fleurs, plumes et rubans, leur toilette est convenable, même très modeste, comparée à celles qui exigeaient autrefois l'agrandissement des portes de la maison.

Songez donc un peu, messieurs, aux falbalas et aux excentricités inouïes de jadis!

Et vous, mesdames, estimez-vous heureuses aussi de n'être point exposées à être chassées du domicile conjugal pour avoir commis l'horrible faute de vous moucher!

Que seraient devenues, je vous prie, ces da-

mes de Rome et d'Athènes dont nous venons de parler, durant la grippe de l'hiver dernier, grippe qui débutait ordinairement par un rhume de cerveau, alors qu'on n'entendait partout que des gens tousser, cracher et se moucher.

En résumé, nos aimables lectrices peuvent avoir la douce certitude que les toilettes féminines d'aujourd'hui ne justifient point les nombreuses critiques auxquelles elles sont en butte.

Vous serez d'accord avec moi, n'est-ce pas, mesdames ? L. M.

Le petit soulier de l'impératrice.

Sous le titre: Une soirée aux Tuileries, pendant l'Exposition de 1867, M. Frédéric Febvre publie dans le Gaulois un très spirituel et intéressant article sur une représentation théâtrale organisée par lui, au palais des Tuileries, sur la demande de l'empereur Napoléon III, et donnée à l'occasion de la présence à Paris de S. M. le roi de Prusse, du grand-duc de Mecklembourg, du prince de Leutchenberg, du comte de Bismark et autres grands personnages.

Le spectacle consistait dans une charmante comédie en un acte, de M. E. Legouvé, et ayant pour titre: *A Deux de Jeu*, interprétée par M^{me} Arnould-Plessy, M^{ne} Tordens et M. Frédéric Febvre, l'auteur que nous citons, les trois de la Comédie-Française.

M. Febvre raconte comme suit un incident assez amusant qui suivit cette représentation :

Lorsque l'acte de M. Legouvé fut achevé, l'empereur s'était levé, et tout le monde, naturellement, avait imité son exemple...

Seule l'impératrice était demeurée à sa place, et ce ne fut qu'au bout de quelques instants, sur un regard de l'empereur, qu'on la vit se lever et quitter en boitant le salon de réception au bras du roi Guillaume.

C'est seulement en 1879, pendant une visite à Cambden Place, que j'eus le mot de l'énigme.

Comme nous parlions de cette folle année de 1867, de ce Paris endiablé, affamé de plaisirs, de cette exposition honorée de la visite de toutes les têtes couronnées, l'impératrice, avec cette grâce exquise dont elle a conservé le secret, me fit l'aveu suivant:

« Cette date du 15 juin 1867 me remet en mémoire, me dit-elle, un des moments les plus critiques de ma vie... Ça toujours été pour moi une sensation agréable que celle de poser mes pieds, sans chaussures, sur un parquet me communiquant un sentiment de fraîcheur; c'est une très mauyaise habitude dont je m'accuse et dont j'ai été, ce soir-là, justement punie.

» Pendant votre petite comédie, j'avais été assez heureuse pour laisser glisser un de mes souliers de satin... J'avais réussi à le pousser sous mon fauteuil, quand je vis l'empereur se lever et se disposer à quitter le salon de réception; immédiatement, je me mis à la recherche du fugitif... mais j'avais beau allonger, sous ma longue traîne, un pied investigateur, rient, in ne septis rien

pied investigateur... rien!... je ne sentais rien.

» L'empereur me regardait, ne comprenant pas
le motif qui me clouait à ma place. J'étais au supplice! Enfin, je le sens... je l'attire à moi ce maudit
petit soulier... Mais en le mettant, j'éprouve une
vive douleur. Il y avait quelque chose dedans... je
ne sais quoi, mais à coup sûr un objet qui me faisait boiter.

» Au même moment, et comme je venais de prendre le bras du roi Guillaume, je vois une des grandes-duchesses qui se baissait, semblant chercher quelque chose... C'était, paraît-il, un magnifique pendant d'oreille, une perle splendide qui s'était détachée et était venue malencontreusement prendre place dans mon petit soulier.

» Que faire? Le garder plus longtemps était difficile, car ma boiterie commençait à être remarquée... Rendre la perle? Mais alors, c'était avouer ma fàcheuse manie... Enfin, avec beaucoup de courage, la soirée s'acheva sans qu'on se doutât de rien; le lendemain, je fis reporter le bijou maudit à la grande-duchesse, en lui faisant dire qu'il avait été retrouvé le lendemain matin, alors qu'on mettait en ordre le salon que nous occupions la veille... Vous voyez, dit l'impératrice en achevant ce récit, que la situation de Cendrillon était moins critique que la mienne! »

Onna lettra.

N'est pas lo tot que d'avâi 'na balla man et dè bin savâi grabottâ su lo papai, faut sondzi à cein qu'on écrit et à quoui on écrit!

Quand on vouaitè on avocat àobin on notéro férè 'na comparuchon, on atto, àobin 'na lettra, vo brottont cein ein mein dè rein'; mà on a bio avài recordà, s'on brotte dinse trào rudo su lo papai, on pào bin soveint férè 'na mancartouche àobin derè dài foutaises.

Lo mâidzo dê R... et lo menistre dè V... étiont dou bons z'amis que s'étiont cognus dza quand recordâvant pè Lozena et, coumeint lé dou veladzo sont tot proutso, dè bio savâi que fraternisâvant tant que poivant; quand lo mâidzo vegnâi à V..., ne manquâvê pas on iadzo dè passa à la tiura, kâ lo menistre avâi adé pè lo fin fond dè la cava 'na tétse dè vilhès botolhiès po lè vesitès, et lo menistre, quand l'allâvê [prédzi à R..., medzivè tzi lo maidzo, l'étâi vice-renversa, quiet!

L'autre dzo, que lo mâidzo avâi prai sè cinquante, lo menistre sè peinsa dè l'âi bailli on cadeau, coumeint l'ont coutema dè férè pè la vela. Faillâi don trovà oquiè que l'âi fassè pllièsi; mà l'étâi lo diabllio! Lo menistre sè desâi: « Ne pu pas l'âi atsetâ onna seringue âobin on bistouri, mé mouzo que l'ein a dza prâo, pu, cein arâi trâo pouéta façon; onna tièce dè vessicatoires âobin on sa dè farna dè lin po férè dâi z'eimplliâtres, cein n'arâi pas lo fi non pllie! baque! mein vé l'âi envouyi cauquiès botolhiès dè cé vin rodze qu'est su lo trabllià d'avau et que trâovè tant bon! »

S'ein va don queri on panâi, fourrè lè botolhiès dedein, et sè peinsà: «La serveinta âodrè cein portà sta véprà, quand n'areint bu lo café et que l'arà tot reduit; mà mè faut vito-l'ài envouyi on mot dè beliet pè la pousta po que l'aussè dévant midzo.»

Adon sè met à l'âi tortsi 'na lettra ïo complimeintavè son ami po sè cinquanta et ïo l'âi soitâvè on moué dè pratiquès et que pouessè onco vivrè quatro iadzo atant, pu botsivè la lettra ein l'âi deseint: «A l'occasion de ce bienheureux jour, permets-moi de t'envoyer ce soir, par ma servante, quelques bouteilles de Mâcon.»

Mâ quand l'eut écrit cé mot dè *Mâcon*, sè trovâvè âo fin bas dâo folhiet et faillâi veri po poâi botzi la lettra; adon, ein cé mimo momeint, ne faut-te pas que sa serveinte vignè rolhi à la porta po l'âi derè qu'on conseiller dè perrotse lo démandave défrou po oquiè que pressave.

Tracè don vairè cein qu'ein irè, revint à la coaite botsi la lettrè, et se dépatzè d'allà la bailli ào poustillon que modàvè dza po R...

Ora, vo z'arâi falliu oure quinnes recafares lo mâidzo a fé quand l'a reçu cé beliet, kâ lo menistre avai fe 'na mancartouche dâo tonaire; l'avai tot bounameint met tot amont dâo folhiet: « sidération distinguée », que cein fasâi don, ein liaiseint la lettre tot dâo long: « A l'occasion de ce bienheureux jour, permets-moi de t'envoyer ce soir, par ma servante, quelques bouteilles de Mâconsidération distinguée — ton dévoué, B, pasteur. »

Une rupture.

Je n'avais pas revu depuis plus d'un an mon ami Robert quand, la semaine dernière, me trouvant de passage à Lyon, je le rencontrai inopinément sur le trottoir de la rue de la République.

— Permets-moi, lui dis-je après une cordiale poignée de main, de t'adresser mes plus sincères compliments.

- A quel propos?

- Mais à propos de ton mariage.